Nº 84 / OCTOBRE 2007 / VERSION FRANÇAISE ISSN 1016–9954

CIPRAINFO

Économie dans les Alpes
Femmes et hommes – créateurs de valeurs

3ème Rapport sur l'état des Alpes
Nous les Alpes ! – Des femmes et des hommes façonnent l'avenir

CIPRA

Commission Internationale pour la Protection des Alpes
Internationale Alpenschutzkommission
Commissione Internazionale per la Protezione delle Alpi
Mednarodna komisija za varstvo Alp

www.cipra.org

© CIPRA International

Chère lectrice, cher lecteur,

Y compris dans les Alpes, la notion de développement durable reste principalement le fait des pouvoirs publics et de la société civile. Ainsi la Convention alpine, fil rouge du développement durable alpin, est portée et mise en œuvre avec le concours des Etats et administrations publiques, des communes et régions, des espaces protégées, des ONGs, des chercheurs… Manque à ce panel les acteurs du monde économique, qui jouent pourtant un rôle crucial dans de nombreuses décisions qui concernent l'aménagement et le développement des régions alpines. Consciente que le développement durable ne se fera pas sans économie, la CIPRA multiplie projets et publications visant à créer un dialogue ouvert et démocratique entre entreprises et groupements d'entreprises responsables, pouvoirs publics et société civile. Ce sont précisément de tels organismes qui participent, aux côtés de la CIPRA, à la création du Réseaux d'Entreprise dans les Alpes, NENA. Ce réseau, tout en développant une offre attractive pour les entreprises et leurs groupements, peut devenir pour les Alpes une plateforme permettant au monde économique de véritablement participer au développement durable.
La CIPRA invite donc à une réflexion sur le fonctionnement des économies alpines, en tenant compte du contexte omniprésent de la mondialisation. En effet, l'écart se creuse entre les déclarations d'intention politiques et les limites du capitalisme néolibéral. Pourtant bâtir une économie durable susceptible de profiter non seulement aux grands centres économiques mais aussi aux territoires ruraux et aux vallées de montagne reculées est une nécessité pour le bien de tous. Le renforcement des filières régionales –sujet que nous avons déjà souvent abordé– mais aussi un regard nouveau sur les activités et sur la création de richesse dans nos sociétés s'imposent ; le mouvement de l'économie sociale et solidaire, particulièrement fort en France, invite par exemple à faire le choix de la rentabilité sociale, de l'ancrage territorial et de la démocratisation de l'économie. Par ailleurs, notre longue et intense expérience du travail en réseau nous incite à croire que la mise en réseau des acteurs économiques, au niveau local, régional et international, est un levier fondamental pour accompagner l'économie vers une reconversion durable. NENA, le Réseau d'Entreprises dans les Alpes, est une piste qui se dessine et à laquelle nous collaborons.

Claire Simon, Chargée de projets CIPRA International

Image de couverture: © Lukas Coch/Zeitenspiegel

Sommaire

Les Alpes – un monde préservé ? En aucun cas : à l'ère de la globalisation, le monde est devenu un village et les règles de l'ordre économique mondial ont pénétré même dans les coins les plus reculés. Des conditions cadres sociales et écologiques font encore défaut pour assurer un développement économique juste et durable. Des théories dépassées, des concepts éloignés de la réalité et surtout les intérêts personnels les plus divers empêchent un développement profitable et équilibré au niveau régional.
Page 4

4 Perspectives d'avenir des régions « non rentables »
La périphérie alpine sous l'angle économique

8 Lorsque l'intérêt commun sort de l'ombre
L'économie sociale et solidaire ; pour le développement durable dans les Alpes

12 Un entrepreneur, des moutons et des hommes
Portrait : Josef Schett

14 Grand filet pour grosse pêche
De la coopération au cluster en passant par le réseau – les nouvelles voies de l'économiee

17 Une voix commune pour le développement durable dans les Alps
NENA : du projet Interreg IIIB au réseau d'entreprises dans les Alpes

18 Nous les Alpes ! – Des femmes et des hommes façonnent l'avenir
Un vent de renouveau souffle sur le 3ème Rapport sur l'état des Alpes de la CIPRA

20 Innover [dans] les Alpes
Le défi de la Semaine alpine 2008 à l'Argentière la Bessée/F

Vous trouverez au milieu de cet Info un prospectus et un bulletin de commande pour le nouveau Rapport sur l'Etat des Alpes: « Nous les Alpes! Des femmes et des hommes façonnent l'avenir ».

Portrait : Josef Schett
Il y a 20 ans, le paysan de montagne Josef Schett a créé dans la vallée de Villgraten, dans le Tyrol oriental, une entreprise basée entièrement sur le mouton. On y fabrique des matelas et des matériaux isolants de grande qualité et on produit de la viande et du fromage pour la restauration de luxe.
Page 12

Avec ses compétences toujours plus vastes et ses multiples expériences dans le domaine de l'économie durable, l'espace alpin a l'opportunité d'occuper une situation de premier rang dans la concurrence globale entre les régions. Les coopérations, les réseaux et les clusters peuvent apporter une contribution décisive dans ce sens.
Page 14

La périphérie alpine sous l'angle économique

Perspectives d'avenir des régions « non rentables »

Les Alpes – un monde préservé ? En aucun cas : à l'ère de la globalisation, le monde est devenu un village et les règles de l'ordre économique mondial ont pénétré même dans les coins les plus reculés. Des conditions cadres sociales et écologiques font encore défaut pour assurer un développement économique juste et durable. Des théories dépassées, des concepts éloignés de la réalité et surtout les intérêts personnels les plus divers empêchent un développement profitable et équilibré au niveau régional.

© Christoph Püschner/Zeitenspiegel

En économie ce sont encore les règles de jeu des métropoles qui valent. Grâce à des approches de développement proche de la nature dans des territoires reculés, le sens du vent pourrait tourner
Sur l'image: Tenna/Safiental, Grison, Suisse.

Contrairement aux attentes – et aux promesses – le développement économique des dernières décennies a produit non seulement des gagnants mais aussi des perdants. Cela vaut pour des personnes et des groupes, comme les « travailleurs pauvres », mais aussi et surtout pour des régions, des pays et des continents entiers. Les statistiques du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) le confirment de manière frappante.

The Global Divide – un monde à deux vitesses

On parle d'une « fracture globale », d'un développement « à deux vitesses ». Le progrès économique semble à première vue dépendre de la disponibilité de nouvelles technologies – en particulier dans le secteur de l'information et de la communication. Un vaste programme de transfert technologique est donc proposé comme solution. Or, il s'agit d'une épée à double tranchant, comme on s'en aperçoit quand on y regarde de plus près.

Arguments d'avant-hier en faveur de la globalisation

Lorsque des idéologues de la globalisation parlent d'une constellation gagnant-gagnant par une division globale du travail, ils avancent l'argument bien connu des avantages comparatifs, qui s'appuie sur ce qu'on appelle le modèle Ricardo, développé au début du 19ème siècle. Celui-ci stipule que la division du travail est profitable à chaque partenaire. Car le capital – c'est-à-dire le sol dans le cas de la production agricole – et le travail seraient utilisés partout de façon plus productive. En reprenant cette argumentation, on oublie cependant de préciser que le modèle Ricardo n'est plus du tout applicable dans les conditions actuelles où les facteurs de production ont une mobilité accrue, voir totale. Cette mobilité signifie que les facteurs de production, que sont le capital et le travail, ne sont pas liés au lieu mais dépendent des bénéfices escomptés en terme de productivité et de rendement. Ils échappent donc complètement aux régions « non rentables ». Cela vaut même pour le sol, car la production agricole aussi se déplace dans les régions présentant la productivité la plus élevée. A la différence du modèle Ricardo, aujourd'hui la question n'est souvent plus de choisir la production comparativement la meilleure mais elle se ramène à un « tout ou rien ». La « nouvelle théorie de la croissance » précise en outre que les innovations technologiques n'entraînent pas de processus de convergence, c'est-à-dire la suppression des différences de

productivité et de prospérité entre les régions. Car les innovations technologiques ont justement pour but d'augmenter toujours davantage la productivité – et généralement elles sont utilisées d'abord dans les centres de croissance.

Des « vices de construction » dans le modèle de la globalisation

Le déséquilibre systématique en défaveur de la périphérie est encore aggravé par deux autres « vices de construction » du prétendu modèle de succès de la « globalisation ».

La dynamique capitaliste de l'époque du *Gründerzeit* (ère wilhelminienne ou ère de fondation du Reich à partir de 1870-71), au 19ème siècle, a fini par subir une « domestication » réussie, après plus de cent ans d'âpres discussions sur le développement d'une économie de marché socio-économique ; cette approche est à nouveau ignorée au niveau global et dans une approche top-down. Cette dimension éco–sociale est désormais écartée au niveau global. L'OMC, par exemple, estime que seules les questions économiques sont de sa compétence. On empêche en même temps un ordre mondial social et écologique de se constituer parallèlement à l'ordre économique pour offrir un cadre aux forces en présence sur le marché. Les règles de l'OMC permettent de faire pression sur des normes environnementales et sociales au niveau national et régional voire de les invalider – et ce dans l'intérêt de la garantie d'investissement et de la maximisation de la rentabilité.

> Les normes environnementales et sociales au niveau national et régional sont mises sous pression voire invalidées.

Le jargon économique résume cette problématique sous le terme apaisant d'« externalités » et promet son assainissement par ce qu'on appelle l'internalisation, dont le système de péage urbain constitue un exemple. Mais l'expérience des dernières décennies dans le domaine de la politique de l'environnement et de la politique sociale montre bien que ces stratégies d'internalisation servent seulement de manoeuvres dilatoires et de diversion. Le débat infructueux autour des instruments de libre échange dans la politique environnementale en constitue un témoignage particulièrement probant. En outre, les régulations étatiques ont été systématiquement présentées comme blâmables par principe. Avec succès : aujourd'hui, le grand public est presque unanimement favorable au marché global.

A celui qui a, on donne

La deuxième problématique de la globalisation résulte du fait que les « global players » eux-mêmes ne s'en tiennent pas aux règles du capitalisme néolibéral qu'ils ont favorisées mais les contournent dans leur intérêt. Il y a des principes qui fonctionnent parfaitement en théorie – information complète, concurrence totale, processus d'adaptation immédiats –, mais qui ne résistent pas à un jugement pragmatique et à l'expérience du quotidien. Des disparités naturelles apparaissent, du fait par exemple, de certains avantages sur le plan de la disponibilité des informations. Les gens habiles, rapides et débrouillards sont systématiquement avantagés et les « consommateurs lambda » désavantagés. Des dérives telles que les affaires d'initiés dans les mouvements de capitaux et de titres illustrent particulièrement bien ces mécanismes.

Avec la notion de « défaillance du marché », le capitalisme néolibéral suggère que le concept – théorique – fonctionnerait si seulement la vie de tous les jours, conservatrice et récalcitrante, s'adaptait enfin au marché. Pour paraphraser Brecht : « Ne peut pas être ce qui ne doit pas être ! »

Apparemment on cherche maintenant à pallier cette anomalie de la « défaillance du marché », par exemple par les freins aux monopoles et aux cartels tels que prévus par la législation sur la concurrence. Mais ici aussi, l'expérience des dernières décennies montre que c'est le contraire qui se passe en réalité. Les « global players » (comme Microsoft ou Halliburton) ne

© CIPRA International

Les centres de croissance bien desservis comptent parmi les grands gagnants du développement économique. Les régions périphériques en font généralement les frais. Photo: la grande scierie Stallinger à Coire/CH.

© CIPRA International

Les métropoles ont tout et tout leur est dû. Photo : transport au départ de l'usine sur le rail, Stallinger.

tendent nullement vers une concurrence parfaite mais s'efforcent au contraire de conquérir une position dominante sur le marché, si bien qu'il se crée des monopoles quasi naturels. Les entreprises vraiment prospères appliquent aujourd'hui cette recette de succès avec une certaine virtuosité.
Il en va de même pour le postulat de la transparence : l'obligation d'informer et de rendre des comptes (par exemple dans le secteur des produits alimentaires) est volontiers présentée par les groupements économiques comme une ingérence excessive et préjudiciable de l'Etat, qu'on s'efforce de contourner ou d'ignorer. Cette façon de faire peut renforcer considérablement des disparités dans la vie de tous les jours, ce qui a pour effet d'aggraver encore la fracture globale mentionnée au début de cet article.

Marché et politique : côte à côte pour un avenir des régions reculées

On peut conclure de ces réflexions qu'à elles seules, les forces du marché ne conduisent pas à un développement équilibré mais produisent au contraire des déséquilibres. Les régions reculées en font généralement les frais. Les politiques publiques devraient assurer les gardes fous nécessaires. L'avenir des régions reculées dépend aussi de la volonté politique. En ce sens la répartition des finances publiques détermine la direction à suivre. Une chose est claire : le marché et la politique doivent se compléter. Mettre l'accent sur la politique régionale est certes nécessaire mais ne constitue en aucun cas une condition suffisante pour traiter avec succès les problèmes actuels.

Concurrence entre les sites et politique régionale

Chaque région est confrontée à la question de la gestion des mécanismes économiques et/ou politico-économiques susmentionnés. On constate une concurrence plus sévère que jamais entre les territoires pour gagner la faveur des investisseurs, des entreprises et des ménages. La pression de la concurrence peut devenir une véritable menace pour une région. Elle sert aussi aux pouvoirs publics de prétexte pour des concessions de pure complaisance. On a besoin d'une politique régionale qui défende mieux les intérêts publics. Mais chaque région – livrée à elle-même – cherche automatiquement des solutions pragmatiques et endogènes. Finalement, un site est considéré comme plus attractif que ses concurrents lorsqu'il fournit davantage de prestations ou s'en tient au moins au standard actuel, qu'il favorise le plus possible les particuliers au niveau des impôts et des taxes et met à disposition des infrastructures et des prestations de services d'intérêt général au prix le plus avantageux, voire si possible gratuitement. Comme toutes les régions appliquent la même recette, elles se retrouvent sur le plan financier dans une « course vers le bas », à proposer toujours de nouveaux avantages.
C'est une évidence : cette stratégie d'épuisement de toutes les réserves entraîne forcément un endettement croissant. En attendant, on constate une redistribution toujours plus importante du bas vers le haut. Des prestations qui semblent moins décisives dans la concurrence globale entre les sites sont supprimées, ce qu'on appelle en particulier les facteurs d'implantation « doux » comme la cohésion sociale ou la qualité de l'environnement. On est également moins disposé à mettre en place des processus de compensation nécessaires en termes de politique régionale ou sociale. Il s'agit bien de renforcer les forts, pas de soutenir les faibles. La solidarité pâtit toujours davantage de la concurrence entre métropoles et territoires reculés. Dans cette constellation, sites d'implantation d'entreprises sont toujours plus profitables dans les métropoles, alors qu'ils perdent de la valeur dans les régions reculées. De nombreuses formes de péréquation vers les régions reculées sont supprimées. Par contre, les zones à forte densité peuvent continuer de profiter des externalités. Des régions « non-rentables » se constituent ainsi peu à peu. Tout comme les investisseurs privés, les pouvoirs publics sont toujours plus sur la réserve.

> La pression de la concurrence peut véritablement menacer une région.

Pour une fois, on inverse la vapeur : les zones reculées, moteur de renouveau

La politique régionale est confrontée à une tâche difficile. Pour en venir à bout, elle devrait tenir compte des dernières connaissances en matière de développement régional. Comme nous l'avons montré plus haut, une simple stratégie de subvention, liée à l'espoir d'un effet boule de neige dans l'ensemble d'un territoire ou d'un secteur d'activité, ne donne plus les résultats escomptés. En outre, l'utilisation des fonds publics – toujours plus limités – doit à l'avenir se faire de manière plus

ciblée et mieux justifiée ; sans commandes bien définies, les bailleurs de fonds ne seront plus guère disposés à des péréquations financières. Si l'on fait dépendre la répartition des financements de l'obligation de promouvoir un développement régional durable, des régions modèles avec des structures tournées vers l'avenir pourraient se développer, malgré les distorsions du marché. Les différents projets devraient être mis en réseau, afin d'augmenter leurs chances de succès. L'objectif à long terme d'une telle stratégie serait de développer, à partir de ces approches régionales, une nouvelle économie de marché socio-écologique avec des perspectives durables. Ce qui signifie que pour une fois on influencerait depuis les régions reculées les règles du jeu appliquées aux métropoles – vers plus de « durabilité ».

Martin Boesch, Université St. Galles

La scierie Stallinger – un cas d'école

Durant l'été 2007, l'important groupe autrichien Stallinger a mis en service sa nouvelle scierie industrielle à Coire, dans la vallée grisonne du Rhin/CH. Environ 100 millions de Francs suisses y ont été investis au cours de ces deux dernières années et environ 120 nouveaux emplois créés. Le projet a pris un bon départ ; la capacité de coupe prévue de 600'000 m^3 de bois brut est déjà considérée comme dépassée et doit passer à environ 1'000'000 m^3. On estime toutefois que le bois indigène ne représente que 250'000 m^3 sur cette production. Le reste de la matière première est achetée dans un vaste bassin d'approvisionnement. Le bois de sciage produit est à son tour exporté à plus de 90 %, d'une part vers le Vorarlberg pour alimenter l'entreprise affiliéede fabrication de panneaux, d'autre part au Proche-Orient, aux Etats-Unis et en Australie. Une grande partie des transports se fait sur le rail au départ de l'usine. Une partie des sous-produits du bois est utilisée sur place pour produire de l'énergie.
Le canton des Grisons et la commune de Domat/Ems, accueillant la scierie, ont tout mis en œuvre pour que cette scierie puisse s'implanter : subventions à hauteur d'un montant en millions à deux chiffres – représentant une grande partie des fonds à disposition pour la promotion économique publique –, autorisations spéciales, exonération d'impôts, cession de terrain, etc.

Cette nouvelle industrie a différentes conséquences pour l'économie forestière et l'économie du bois décentralisées et régionales :

- Les propriétaires de forêt bénéficient de prix d'achat attractifs pour autant que leur bois de tige réponde aux exigences de Stallinger. Les petits propriétaires de forêt s'unissent pour pouvoir fournir les lots de la dimension demandée. Le volume d'exploitation va provenir de moins en moins de l'activité accessoire d'agriculteurs mais plutôt de grandes entreprises professionnelles de récolte du bois. Ce qui signifie qu'on récolte certes davantage de matière première dans la périphérie mais qu'une grande partie de la valeur ajoutée ainsi créée sort de la région.
- Les petites scieries et entreprises de charpenterie de village perdent leur travail car elles ne sont pas assez compétitives face à la production industrielle de masse effectuée au moyen d'installations high-tech. Il leur reste les commandes individuelles, les petits lots et des produits spéciaux (par ex. le bois de mélèze), qui ne sont pas intéressants pour Stallinger.
- L'industrie de transformation du bois (y compris l'industrie du bâtiment) bénéficie de conditions de livraison intéressantes pour l'assortiment standard ; dans les régions reculées, il faut toutefois s'attendre à des frais de transport très élevés. On peut admettre qu'avec le temps une plate-forme d'industrie du bois se constituera dans la région de Coire, avec les branches les plus diverses en amont et en aval. Des synergies verront peut-être aussi le jour avec la société Ems-Chemie basée aussi à Domat/Ems.

Conclusion

- Les investissements sont le moteur du développement. Pour autant que les impulsions soient assez fortes, on voit se constituer de véritables pôles de production à l'emplacement choisi.
- Les investisseurs prennent leurs décisions sur la base de la situation concurrentielle au niveau global. L'État encourage ce développement pour pouvoir s'imposer dans la concurrence internationale entre les sites.
- La production a tendance à se déplacer vers les lieux centralisés et bien desservis. Ce déplacement s'accompagne généralement d'un bond technologique. Les modestes possibilités de valeur ajoutée dans la périphérie s'en trouvent encore réduites.

Considéré à travers le prisme de la logique économique, ce processus semble adéquat car il n'apporte que des avantages à l'ensemble de l'économie et à l'Etat. On doit toutefois être conscient qu'on consolide, ce faisant, les grandes structures des centres tout en affaiblissant les petites entreprises de la périphérie, à grand renfort de deniers publics.

L'économie sociale et solidaire ; pour le développement durable dans les Alpes

Lorsque l'intérêt commun sort de l'ombre

A côté de l'économie dite « classique », l'économie sociale et solidaire est de mieux en mieux reconnue pour sa capacité d'innovation et de création de richesse notamment en faveur des territoires et des populations défavorisés. Forte de ses valeurs et de son ancrage territorial, cette économie, qui fait le choix de la rentabilité sociale, met en œuvre un développement local durable porté par les habitants et les citoyens dans les Alpes, comme dans le reste de l'Europe.

© Oxalis

Le tiers secteur met l'être humain au centre : il est devenu crucial de continuer de se perfectionner à notre époque où tout évolue à la vitesse grand V. La coopérative Oxalis en est consciente et organise des formations pour ses membres. Et, comme le montre la tablée réunie à Bellecombe, la convivialité a aussi sa place.

Co-voiturer pour se rendre sur son lieu de travail, organiser la fête de la nature dans le quartier ou le village, s'approvisionner en produits biologiques locaux, équiper son logement en solaire thermique, autant d'occasions d'œuvrer en faveur du développement durable mais également, sans en avoir toujours conscience, de participer à un secteur d'activité, celui de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Le « tiers secteur » : un acteur clef longtemps méconnu

Ni publique, ni tout à fait marchande, l'ESS est en grande partie constituée de projets collectifs et d'initiatives locales issus de la mobilisation de groupes d'habitants et de citoyens. Les actions de sauvegarde de milieux naturels, les dispositifs de transports innovants, les réseaux locaux de distribution de produits alimentaires, les coopératives d'habitations… imaginés en faveur du développement durable sont le plus souvent mises en œuvre dans le cadre de l'ESS.

Egalement nommée économie populaire, nouvelle économie, tiers secteur ou secteur non lucratif, l'ESS se caractérise par une approche des activités humaines, prenant en compte des dimensions de solidarité, de responsabilité, de démocratie, de développement ainsi que de promotion individuelle et collective.

Si les données concernant l'ESS sont encore éparses et difficiles à comparer d'un pays à l'autre, elles révèlent pourtant le poids du secteur notamment en termes de création d'activités et d'emploi. En France, environ 10 % des emplois appartiennent à ce secteur. En Italie, 6'200 coopératives de solidarité sociale, qui développent les services à la

personne et l'emploi des personnes exclues du marché du travail, comptent 200'000 salariés depuis leur création dans les années 1980, dont 70 % de femmes. En Allemagne et en Autriche, 70'000 initiatives d'entraides engagent 2.6 millions de personnes dans le domaine de la santé et de l'action sociale. Issues de l'histoire socio-économique du 19ème siècle en Europe, les activités de l'ESS se sont développées avec les mutuelles de santé et d'assurance, les coopératives de crédit, l'habitat, l'agro-alimentaire, l'éducation, la culture, les loisirs, mais aussi l'emploi, la formation, les services de proximité et plus récemment l'environnement, la solidarité internationale ou le commerce équitable. Cette approche économique croise aujourd'hui le thème du développement durable qui par définition tente de concilier des objectifs sociaux et économiques en même temps que la préservation de l'environnement.

Par ailleurs il permet de réduire le fossé entre puissance publique et économie de marché puisque utilisateurs, prestataires privés et instances publiques sont souvent partenaires dans des projets et font émerger ensemble de nouvelles structures juridiques.

> Les entreprises sociales se sont fixé des valeurs qui vont au-delà de la satisfaction d'intérêts particuliers.

Pas de profit sans valeurs

Les entreprises sociales mobilisent des moyens humains, des ressources financières et développent des activités autour d'un « objet social » porteur de valeurs plus larges que la satisfaction d'intérêts particuliers. De fait, les valeurs s'inscrivent dans le choix d'un statut juridique : associations, ONG, mutuelles, coopératives, groupes communautaires. Le but de ces entreprises n'est pas le profit ; les excédents sont principalement réinvestis.

Dans la pratique les valeurs peuvent être prises en compte de façon multiples par exemple au moment d'un recrutement l'entreprise peut privilégier certains publics éloignés du marché du travail, ou encourager la formation interne. Elles peuvent choisir des fournisseurs qui garantissent des modes de production respectueux de l'environnement et des échanges commerciaux équitables. Elles peuvent faire le choix de sous-traiter certaines tâches comme le façonnage ou la préparation de mailing vers des prestataires de services d'insertion sociale.

Un ancrage territorial qui fait des vagues

En Europe le recul de l'état-providence entraîne un redéploiement des services publics, faisant émerger de nouveaux besoins dans les territoires, d'une part en matière d'emploi et d'autre part en matière de services de la vie quotidienne, comme l'aide à domicile, la garde d'enfants ou les nouvelles technologies de l'information. Mais on voit aussi apparaître de nouveaux services en lien avec l'amélioration du cadre de vie, qu'il s'agisse du logement, des transports locaux, des commerces de proximité, de la maîtrise de l'énergie, du tourisme, du patrimoine culturel, tout autant que de l'environnement. L'émergence de ces nouvelles demandes sociales entraîne de nouveaux emplois, de nouveaux métiers et contribue à la croissance de cette nouvelle économie.

C'est en puisant au cœur du territoire jusqu'à son sol, que les architectes et artisans du bâtiment de la Scop Caracol ont élaboré leur projet qui mêle objectifs sociaux et environnementaux. Matériaux caractéristiques du patrimoine bâti de la région de Grenoble, ils ont choisi de revaloriser la terre crue et le bois dans la rénovation et la construction. Ils réhabilitent les techniques anciennes de mise en œuvre mais initient également de nouvelles techniques. Ils répondent ainsi à une demande en augmentation du public pour la construction écologique. De plus, soucieux de mettre à disposition leur savoir-faire aux plus grand nombre, ils proposent des formations pour l'utilisation de ces matériaux et pour l'auto-construction.

Cet exemple illustre bien qu'un territoire avec ses habitants et ses réseaux d'acteurs est le mieux à même de résoudre ses problèmes seuls en recourant aux ressources locales, naturelles, humaines ou techniques.

L'ESS se développe plutôt dans les zones où l'économie traditionnelle est en difficulté ; dans les métropoles et dans les zones les plus rurales mais égale-

Vivre et travailler autrement

Dans un environnement rural et montagnard de Savoie, l'association Oxalis a lancé son activité dés 1987 autour de l'éducation à l'environnement, l'animation culturelle, l'éco-construction, l'élevage ou encore la promenade en âne. Quelques années plus tard, elle adopte le statut de coopérative qui correspond mieux à sa « pluriactivité » dans différents secteurs : agriculture, tourisme, formation professionnelle, artisanat et culture avant d'évoluer aujourd'hui vers une coopérative d'entrepreneurs salariés. Le projet collectif d'Oxalis a connu différents statuts tout en conservant son objectif premier de « vivre et travailler autrement ».

La scop d'entrepreneur-salarié a pour but d'offrir un cadre pour faciliter la création d'activité, chose difficile dans ce genre de région rurale. Les coopérateurs mutualisent la comptabilité et les tâches administratives, et peuvent ainsi se consacrer à leur projet. Chaque entrepreneur bénéficie du statut de salarié réduisant ainsi les risques. Tous exercent leurs métiers en toute indépendance mais sont reliés à d'autres créateurs et participent à la vie de l'entreprise. Actuellement une cinquantaine d'activités existent : sculpteur de pierre, confiseur, musicien, paysagistes jusqu'aux psychanalystes ou expert en développement durable.

www.oxalis-scop.org/

© Oxalis

L'artisanat traditionnel de la ferronnerie est parmi les activités menacées de disparition. La coopérative Oxalis lui offre une chance de survivre.
Photo: Ludovic Biais, membre d'Oxalis, montre son adresse à utiliser le feu pour travailler le fer.

ment dans les zones résidentielles. Ainsi elle est concomitante à un fort taux de chômage et à certaines catégories telles les personnes âgées. En France, elle est plus importante, par exemple, dans les zones de tourisme estival que dans les stations de sports d'hiver.

Avec et entre pouvoirs publics et économie privée

Entre l'intérêt général de la puissance publique et les intérêts particuliers de l'économie marchande
l'ESS est considérée comme une force régulatrice. Les activités ESS, ont souvent leur origine là où la puissance publique et l'économie marchande rencontrent leurs limites pour résoudre des problèmes sociaux et structurels précis.
Les activités de l'ESS doivent s'affronter à la double exigence de l'économie publique et privée. Elles ont à se ménager une autonomie financière par la vente de prestations, mais pour ne pas réserver leurs services aux publics les plus informés, elles doivent bénéficier d'aides publiques et pour cela devront justifier de leur utilité sociale.

Un taxi, une montagne et un bureau pour tous

Le dispositif de taxi associatif « Dorfmobil » mis en place pour les habitants d'une région rurale de Haute-Autriche est basé sur un fonctionnement bénévole. Il pourrait ne profiter qu'aux ménages à l'origine du projet. Mais grâce à des aides publiques du Land de Haute-Autriche le service a été rendu accessible au plus grand nombre. Mais la pérennisation n'est pas assurée et l'utilité sociale de ce service peut être remise en question par le Land. En effet, la reconnaissance de la notion d'utilité sociale n'est pas définitivement acquise et reste un thème de mobilisation de l'ESS pour affirmer son rôle et sa place dans le dialogue sociale.

L'économie sociale et solidaire doit satisfaire aux exigences du droit public et de l'économie privée.

Conscients de la nécessité d'améliorer la communication de l'offre touristique dans leur région, les acteurs touristiques des Hautes-Alpes en France sont parvenus, au sein d'une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif), à faire travailler ensemble et en toute transparence, élus, offices et professionnels du tourisme, souvent en concurrence sur un même territoire. Le projet s'est concrétisé par une vitrine internet et une centrale de réservation pour toute la gamme d'hébergement et d'animation de cette région de montagne qui vit à 90 % du tourisme. Le conseil général qui apporte 20 % dans le capital de la SCIC, a initié la mise en place d'un service « Une montagne pour tous » en direction des personnes en situation de handicap, en partenariat avec l'Association des paralysés de France (APF). L'offre d'accueil se diversifie ainsi vers des publics spécifiques.

La société civile en réseau

L'organisation en réseau est une modalité du fonctionnement de l'ESS qui mobilise structures locales, fédérations régionales et nationales, agences d'appui et d'accompagnement, fondations et centres de recherches et d'études. C'est avant tout la compétence et l'enthousiasme qui anime ce mode d'action collective basé sur des relations personnalisées et de confiances et sur une mutualisation d'informations. L'action en réseau tire sa légitimité moins d'une représentativité fondée sur le nombre d'adhérents ou le poids économique des organisations que sur sa capacité à

se mobiliser, à travailler en transversalité et à développer une expertise. Par ailleurs il est important de travailler et développer des savoirs et savoirs-faire en dépassant les frontières.
Avec ses instances transnationales et ses réseaux d'acteurs, CIPRA constitue un exemple d'organisation en réseau particulièrement adaptée à son territoire d'action ; les Alpes. CIPRA travail à distance pour et avec divers réseau tels que « Alliance dans les Alpes » ou – plus récemment – NENA « Réseau d'entreprise dans les Alpes ». Avec cette initiative la CIPRA souhaite impliquer le monde économique dans le développement durable alpin. L'engagement de la CIPRA s'appuie sur les technologies de l'information et de la communication, permettant l'émergence d'une unité d'action au niveau international. Il permet de rapprocher les initiatives éloignées par la géographie ou la connaissance et d'échanger les expériences pour mieux capitaliser leurs apports.

Se structurer pour plus de visibilité, d'impact et de reconnaissance

La participation des habitants et des citoyens à la définition des projets de développement du territoire est un important pilier du tiers. La démocratie locale offre des possibilités de participation de la société civile aux politiques publiques. Mais pour véritablement peser sur les choix politiques, les organisations du secteur ont à se structurer davantage. En effet pour prétendre contribuer à la démocratisation de l'économie, les initiatives citoyennes doivent investir dorénavant les nouveaux espaces publiques à l'échelle européenne et internationale. L'échelle internationale donne plus de visibilité à ce mouvement et permet de montrer qu'il existe des initiatives similaires dans d'autres pays alors qu'au niveau national des débats restent partisans. La professionnalisation du tiers secteur est une nécessité pour le faire sortir du registre des « bonnes actions » et le positionner comme acteur clef du dynamisme économique. Avec des structures claires et une meilleure visibilité de l'apport de ces innovations socio-économiques au développement durable, les organisations du tiers secteur pourront se placer en alter ego des gouvernements et des entreprises de l'économie classique. Et l'économie sociale et solidaire acquérra enfin le rang qui lui est dû depuis longtemps.

Odile Jacquin, SCOP La Peniche

Le Sol, une monnaie sociale pour valoriser l'ESS

Trois grandes métropoles françaises expérimentent actuellement le SOL, un projet de monnaie sociale locale qui a pour but de favoriser les échanges locaux et de valoriser les acteurs du territoire se reconnaissant dans les valeurs d'entraide, de solidarité, d'utilité sociale et écologique. Les initiateurs du projet : la coopérative « Chèque Déjeuner », les mutuelles d'assurance MACIF et MAIF et le Crédit coopératif ont reçu un fort soutient de l'Europe. Les comités locaux d'acteurs doivent élaborer les usages possibles de cette carte de crédit sociale qui peut être utilisée par le « consom'acteur » comme une carte de fidélité (Sol coopération) lors de ses achats de produits bio et équitables, ou pour payer les services proposés par des entreprises sociales. La carte peut aussi servir à créditer du temps mis bénévolement au service d'un projet (Sol engagement), et ouvrant en retour l'accès à d'autres services bénévoles proposés par les structures du réseau. Le Sol peut également servir de chèque-service (Sol affecté). Distribué par une entreprise, une mutuelle ou un service public, il permet à un public ciblé d'accéder aux services pré-payés, délivrés par les entreprises du réseau. Une commune pourra de cette façon, proposer à des allocataires de minima sociaux d'accéder aux services d'une épicerie sociale, de location de vélo ou les cours d'initiation à l'informatique. Une fois crédités, les SOLs sont disponibles trois ou six mois. Ensuite, ils perdent leur valeur. Cette disposition évite les effets de thésaurisation et encourage une rotation rapide de cette monnaie. Toutefois, les SOLs ne disparaissent pas tout à fait puisqu'ils sont transférés sur un compte qui sert à financer des projets d'utilité sociale.
En Europe, le projet transnational Eurosol réunit six projets Equal nationaux ou régionaux dans quatre pays : le projet français « Sol », le projet portugais « S. Bras Solidario », les deux projets italiens « NuoviStiliDiVita » et « Nuove Officine » et les deux projets espagnols « Tesis » et « Eres Sevilla ».
http://www.eurosol.info/

Portrait : Josef Schett

Un entrepreneur, des moutons et des hommes

Il y a 20 ans, le paysan de montagne Josef Schett a créé dans la vallée de Villgraten, dans le Tyrol oriental, une entreprise basée entièrement sur le mouton. On y fabrique des matelas et des matériaux isolants de grande qualité et on produit de la viande et du fromage pour la restauration de luxe.

© Villgrater Natur

Josef Schett, 46 ans, est paysan de montagne et entrepreneur – il a également exercé la fonction de maire par le passé – dans le Villgratental, une «Seiten-Seitental» (une vallée latérale latérale) du Tyrol oriental, selon l'expression de l'ethnologue et journaliste Johannes E. Trojer, de Villgraten.

Monsieur Schett, la ferme d'où vous venez et où vous vivez, à 1550 m au bout de la vallée de Villgraten, dans le Tyrol oriental, existe depuis 500 ans. Votre père élevait des bovins, avec succès. Il y a une vingtaine d'années, vous avez décidé de recommencer à zéro et de tout miser sur le mouton. Pourquoi ?
Parce que l'élevage bovin ne permettait plus de s'en tirer. Les années 1980, c'était l'époque de la surabondance, il fallait produire des océans de lait, des montagnes de beurre et de viande. J'ai donc fait un apprentissage dans les métiers de la banque. Puis je me suis dit : ce n'est pas possible, mes ancêtres se sont établis dans cette vallée il y a 700 ans, ils ont dû vivre des moments plus pénibles que nous. J'ai alors étudié le marché autrichien : plus de 300'000 agneaux sont importés et presque tout le fromage de brebis. Or, nous avons ici de vastes surfaces de pâturages escarpés, qui conviennent mieux aux moutons qu'aux vaches. J'ai voyagé dans toute l'Europe pour chercher des alternatives. Il y en avait peu à l'époque. J'ai trouvé trois paysans qui ont décidé de me suivre, l'un était boucher de formation. En 1985, j'ai créé « Villgrater Natur » et c'est ainsi que nous avons débuté.

Dans une vallée reculée, avec peu de tourisme, loin des consommateurs…
J'ai découvert par hasard qu'un professeur d'économie recherchait un partenaire de terrain pour un travail de recherche de ses étudiants. J'étais volontaire. Les étudiants devaient faire toutes sortes de recherches. J'étais un objet de curiosité : le paysan de montagne qui veut transformer et commercialiser ses produits lui-même. Le travail de maîtrise nous a fourni les principales données de base. Et des contacts avec les restaurateurs. La presse a suivi le tout avec attention : nous étions connus avant d'avoir des produits sur le marché. Nous avons été les premiers en Autriche à développer un concept marketing pour la commercialisation de viande d'agneau et de fromage de brebis. J'ai suivi une formation de fromager en Suisse. Mais lors de notre premier été, en 1986, le terrible accident de Tchernobyl est survenu. Nous n'avons certes pas eu de pluie pendant une semaine et n'avons pas enregistré d'augmentation de la radioactivité, mais cela n'a pas rassuré, il y avait trop d'hystérie. Nous avons mangé le fromage nous-mêmes et nous en avons profité pour faire nos expérimentations.

Et vous n'avez pas laissé tomber. Quel était votre créneau ? Vous avez commencé avec le lait et la viande. Il y en avait déjà des montagnes, même si c'était du lait de vache et de la viande de bœuf.

Notre créneau, c'était la haute gastronomie, pour laquelle nous produisons toujours beaucoup. Notamment pour l'auberge Gannerhof à Villgraten, qui affiche l'équivalent de trois étoiles au Gault et Millau. Nous vendons aussi à des particuliers, qui nous sont fidèles. L'agneau de montagne du Tyrol oriental est devenu une marque déposée. Nous avons croisé deux races afin d'améliorer la viande, le mouton des pierriers et le mouton brun de montagne, que j'élève moi-même. Nous avons alors

> «J'ai toujours veillé à conserver et amener de la valeur ajoutée dans la vallée, pour pouvoir survivre ici.»

suscité un tollé. Aujourd'hui, nous abattons 700 à 800 moutons par an, nous en revendons environ un millier ; tous proviennent de la vallée ou d'un cercle de 20 km à la ronde. Le Tyrol oriental est la région où l'on trouve le plus de moutons en Autriche : 20'000 sur les 350'000 du pays. Nous travaillons avec une boucherie, qui compte deux filiales dans le Tyrol oriental. Hipp, la marque de nourriture pour bébés, utilise notre viande. Nous pouvons payer aux paysans environ 20 % de plus que les chaînes de supermarchés avec leurs diktats sur les prix. Deux chaînes vendent notre saucisse d'agneau.

Quand et pourquoi avoir commencé à valoriser la laine de mouton dans votre entreprise ?
Nous avons débuté modestement. La laine ne valait plus rien. L'industrie réclame de la laine blanche fine. Personne ne veut de la laine chinée de nos races croisées ou du mouton de montagne brun. J'ai cherché dans quels domaines on pourrait encore utiliser de la laine et j'ai découvert qu'autrefois on bourrait de la laine derrière les boiseries des maisons, pour isoler. Aujourd'hui, nous transformons 100 tonnes de laine brute, réunies par les associations d'éleveurs de moutons. Notre objectif est de valoriser la totalité des 300 tonnes de laine fournies chaque année par les moutons autrichiens. Nous en aurions la capacité. Il ne nous reste qu'à mieux faire passer ce message : au fond de la vallée de Villgraten, il y a quelqu'un qui fabrique des produits à base de laine de mouton.

Vous avez créé une entreprise distincte pour la production de matériaux isolants ...
L'entreprise Woolin a été fondée en 2003. Gernot Langes-Swarovski nous a rejoint et détient 49 % des parts. J'en possède 51 %. Avec Woolin et le savoir-faire de Langes-Swarovski, nous voulons nous faire une place sur le marché international des matériaux, dans le secteur de l'habitat de qualité. Le non-tissé isolant est un matériau très performant. Il permet d'isoler les sols contre les bruits de pas, mais aussi d'isoler des cloisons. Il constitue également un filtre biologique contre les substances polluantes.
Pour la vente, nous avons des partenaires régionaux dans la branche du bâtiment : charpentiers, menuisiers ou poseurs de revêtements de sols. Le principal marché pour les produits d'isolation se trouve en Autriche, en Italie du Nord et en Suisse. Nous avons aussi coopéré avec des producteurs polonais de maisons préfabriquées.

Il existe un réseau de produits régionaux. L'association s'appelle «Natur aus Osttirol ». Quelle est son importance ?
Nous coopérons très étroitement dans le district. « Natur aus Osttirol » existe depuis dix ans. 12 entreprises en font partie, ainsi que l'Osttirol-Werbung, l'Office du tourisme du Tyrol oriental. L'association regroupe des bouchers, des boulangers, un producteur d'eau-de-vie, un fabricant de produits à base de viande, des producteurs de confiture et d'huile de pin de montagne, la Laiterie du Tyrol oriental et Villgrater Natur. Dans l'Osttirol-Kistl (panier du Tirol oriental), nous proposons un assortiment de nos produits. Une bonne idée de cadeau… !

Comment collaborez-vous concrètement avec le Gannerhof, à Innervillgraten, un restaurant particulièrement coté en Autriche, selon diverses revues de gastronomie ?
Cette coopération est très importante. Pas seulement, parce que ce haut lieu de la gastronomie est connu pour ses plats d'agneau de montagne du Tyrol oriental. Le « Gannerhof » possède aussi plusieurs maisons avec des chambres d'hôtes construites dans le style traditionnel avec du bois de la région. Les lampes et les ferrures sont fabriquées par le forgeron local. Les matériaux d'isolation sont en laine vierge de mouton Woolin. Les matelas, les coussins, les couvertures sont en laine de mouton transformée par nos soins. De nombreux hôtes nous achètent ensuite ces produits. Le Gannerhof nous fait de la publicité et reçoit une commission. Je suis aussi très heureux qu'on trouve nos matelas dans de nombreux logements de la vallée.

Vous êtes justement en train d'agrandir vos locaux. Dans quel but ?
Nous souhaitons agrandir notre magasin paysan où 30 agriculteurs et agricultrices vendent aussi leurs produits. Au 1er étage, nous proposerons nos produits à déguster. L'objectif est de passer de huit employés à quinze. En tenant compte de l'atelier de couture avec lequel nous collaborons et des paysans dans les fermes, une quinzaine de personnes vivent déjà de notre entreprise. Une cinquantaine de paysans de la région nous fournissent de la viande. Et il y en a un millier dans toute l'Autriche auxquels nous achetons la laine.

Selon vous, en quoi votre activité est-elle durable ?
J'ai toujours veillé à conserver et amener de la valeur ajoutée dans la vallée, pour pouvoir survivre ici. Et pour construire quelque chose pour la génération à venir. Il faut à tout prix éviter que nos vallées se vident de leurs habitants.

Interview réalisée par Benedikt Sauer, Der Standard

De la coopération au cluster en passant par le réseau – les nouvelles voies de l'économie

Grand filet pour grosse pêche

Avec ses compétences toujours plus vastes et ses multiples expériences dans le domaine de l'économie durable, l'espace alpin a l'opportunité d'occuper une situation de premier rang dans la concurrence globale entre les régions. Les coopérations, les réseaux et les clusters peuvent apporter une contribution décisive dans ce sens.

La tendance dominante à former des réseaux est caractéristique de notre époque. Ce développement est surtout motivé par trois raisons : par un changement structurel économique vers des formes de production plus flexibles et des taux d'innovation élevés (spécialisation flexible, concentration sur les compétences centrales, orientation du consommateur, etc.) ; par les avantages concurrentiels des petites organisations qui portent des projets, avec des hiérarchies souples et une grande flexibilité par rapport aux grandes organisations hiérarchisées ; enfin par la diffusion rapide de nouvelles technologies d'information et de communication.

Des réseaux bâtis sur des coopérations

Les réseaux de personnes, de projets et d'entreprises offrent de nombreux avantages. Ils sont plus flexibles que les organisations hiérarchiques, ils encouragent les synergies entre les connaissances externes et internes, la créativité et les innovations, ils réduisent la part de risque dans les processus de nouveaux développements ; ce ne sont là que quelques-uns de leurs avantages. Des réseaux se constituent généralement au niveau économique lorsque des coopérations réussies entre entreprises s'associent pour former de vastes méta-coopérations. Les coopérations sont une condition sine qua non pour la constitution de réseaux complexes. Inversement, les réseaux constituent un sol fécond pour la création de nouvelles entreprises et coopérations entre entreprises.

Sur le plan lexical, la coopération consiste dans „l'action commune d'au moins deux acteurs en vue d'une meilleure réalisation de leurs objectifs". Sur le principe de « l'union fait la force », les acteurs concernés apportent leurs compétences particulières pour profiter ainsi de leur collaboration. La performance commune devrait en tout cas être plus importante que la somme des différentes prestations C'est en cela que réside la valeur ajoutée d'une coopération. Les coopérations présentent au moins les six caractéristiques suivantes :

Partenaires identifiables : les partenaires de la coopération se connaissent – chaque partenaire sait quels sont les autres partenaires concernés.

L'intérêt pour chaque partenaire : chaque partenaire de la coopération en attend un intérêt pour lui-même. Les partenaires partent du principe que la valeur ajoutée escomptée ne peut être obtenue que par la coopération, ou en tout cas plus facilement.

Mise en commun des points forts : les partenaires de la coopération mettent l'accent, dans leur action commune, sur leurs points forts respectifs. La valeur ajoutée attendue de la coopération naît de l'interaction de points forts des partenaires.

Association partielle : les partenaires de la coopération mettent à disposition certains de leurs points forts, mais sans jamais engager tout leur potentiel.

Indépendance : les partenaires de la coopération conservent leur autonomie.

Un nouveau système : la coopération donne naissance à un nouveau système social avec une dynamique de développement qui lui est propre et une certaine marge d'improvisation.

Un travail relationnel exigeant

La gestion et le succès des coopérations entre entreprises sont largement déterminés par la façon dont ces caractéristiques sont effectivement prises en compte. Les coopérations entre entreprises sont des projets généralement très exigeants qui demandent aux acteurs concernés une bonne dose de patience, d'expérience et de professionnalisme. De plus, les coopérations constituent des systèmes sociaux très vivants, en constante évolution, et qui ne peuvent se planifier dans le moindre détail. Les coopérations sont plus que la simple somme de leurs éléments. C'est comme dans la vie affective – même les relations les plus épanouies ne sont pas à l'abri des crises – et il y a souvent de bonnes raisons de mettre fin à une coopération de bonne heure ou, au contraire, de la maintenir.

Recherche ludique de nouvelles possibilités

Les coopérations et les réseaux sont deux phénomènes qui présentent de nombreux points communs mais aussi des différences marquées. Tandis qu'on peut savoir très clairement qui participe ou non à une coopération, il n'est plus possible d'effectuer une délimitation aussi précise dans les réseaux. Il n'existe souvent pas d'adhésion formelle mais une appartenance plus ou moins forte. Car le but des réseaux n'est pas d'abord la réalisation d'un objectif commun mais plutôt la possibilité d'atteindre d'autres acteurs. Les réseaux sont des systèmes ouverts. On peut les qualifier d'« infrastructures sociales » utilisées pour établir de nouvelles relations. Cette infrastructure sociale peut représenter un grand intérêt pour de nombreuses personnes et entreprises.

L'établissement et le maintien de ces infrastructures sociales requièrent, tout comme pour les réseaux matériels, l'engagement de ressources considérables. Les réseaux complexes et de grande envergure ne sont donc pas constitués par des acteurs isolés, mais ils nécessitent l'interaction complexe et à long terme de nombreux acteurs variés. Les réseaux sociaux ont besoin de beaucoup de temps pour se créer. L'associa-

tion entre les acteurs du réseau est beaucoup moins étroite que dans les coopérations, il y a moins d'engagement. Des limites encore plus étroites que dans les coopérations sont fixées à la contrôlabilité et à la plasticité des partenariats de type réseau.

Ce qu'on appelle les clusters économiques régionaux sont une forme particulière de réseaux économiques. Ils sont le résultat de processus de spécialisation spatiaux à long terme et du développement d'avantages concurrentiels régionaux qui en résulte. Le phénomène de la spécialisation des régions n'est pas nouveau, comme le montrent les exemples des centres de construction navale de l'Antiquité, des drapiers des Flandres ou de l'industrie du verre en Bohème. Aujourd'hui, ce sont par exemple l'industrie du cinéma à Hollywood ou la plate-forme technologique de la Silicon Valley en Californie, qui donnent le ton de notre société globale de réseaux.

L'économiste américain Michael E. Porter a commencé à la fin des années quatre-vingt à étudier les raisons qui ont fait apparaître une croissance supérieure à la moyenne et un grand nombre de nouveaux emplois dans certaines régions. Il a observé que dans les régions florissantes, les entreprises et les institutions d'une certaine branche se concentrent à relativement petite échelle, sont étroitement liées entre elles et coopèrent aux niveaux les plus divers. Ces relations résultent par exemple du recours à une technique commune, de l'utilisation de filières de vente collectives, de l'organisation de programmes communs pour la formation continue ou de la création d'institutions collectives pour la recherche et le développement. Bien que ces entreprises soient en concurrence les unes avec les autres, elles sont étroitement liées par des coopérations.

En raison de cette proximité spatiale, il existe de multiples contacts personnels à tous les niveaux hiérarchiques des entreprises. Les connaissances internes et externes sont échangées régulièrement, on trouve ensemble de nouvelles solutions. Les entreprises se font plus productives et toute la région économique en devient plus intéressante. De nouvelles entreprises s'implantent. De plus, M.E.Porter a reconnu le rôle important des institutions de soutien au développement économique des régions florissantes. Il s'agit par exemple des établissements d'enseignement supérieur, des instituts de recherche, des prestataires de services nécessaires à l'économie, des autorités, des chambres, des centres de formation continue, etc. La combinaison, sous la forme d'un réseau, d'institutions scientifiques, d'infrastructures, de conditions politiques et d'employés qualifiés et expérimentés, joue ici un rôle particulièrement important.

> Les réseaux sociaux ont besoin de beaucoup de temps pour se créer.

De nombreuses initiatives et politiques publiques en faveur de l'économie (fonds structurels et initiatives communautaires de l'UE, programmes nationaux et régionaux de promotion de la coopération entre PME, etc.) ont donc été lancés en Europe dans les années 1990 afin de soutenir les effets positifs de la formation de clusters régionaux. Les pouvoirs publics ne devraient toutefois pas trop s'impliquer dans la création des clusters. Les clusters sont constitués par le marché et ils se développent sur plusieurs décennies. Les pouvoirs publics peuvent toutefois jouer le rôle de catalyseur. L'initiative de créer un cluster pour la filière du bois a par exemple été prise par la politique économique régionale à la fin des années 1990 dans le land de Salzbourg. Cette initiative devait stimuler la capacité de coopération des entreprises et donc la compétitivité de toute l'économie sylvicole régionale. La filière du bois à Salzbourg comprend environ 1'300 entreprises comptant environ 8'000 employés. 80 % d'entre elles sont des petites entreprises avec moins de 10 collaborateurs. Un cluster a été mis sur pied dans le cadre d'un projet commun de l'administration du land et des représentants de la filière du bois. Après plus de sept ans, on est parvenu à stimuler une soixantaine de coopérations régionales entre entreprises, auxquelles participent

© Frank Schultze/Zeitenspiegel

Une silicon valley dans les Alpes : les clusters économiques sont le résultat de la spécialisation d'une région.

un quart environ des entreprises de la branche.
On peut estimer qu'il existe plus de cent clusters économiques régionaux dans tout l'espace alpin. Dans leur globalité, ils donnent un reflet impressionnant des atouts économiques et des ressources naturelles et sociales de toute la région alpine par rapport à d'autres régions du monde. La diversité de ces réseaux est considérable. Elle va des clusters régionaux traditionnels, créés il y a parfois plusieurs siècles, comme par exemple le pôle de l'horlogerie dans le Jura suisse ou la plateforme financière zurichoise, aux nouveaux réseaux économiques basés sur la matière grise, avec des branches relativement jeunes comme les technologies de l'information et de la communication, la biotechnologie, la mécatronique, les « industries créatives », etc. Le succès économique de ces réseaux régionaux est énorme ; beaucoup d'entre eux disposent d'une part considérable du marché mondial dans leurs secteurs économiques respectifs. Ces types de clusters voient en principe le jour dans des agglomérations urbaines, dans des petites comme des grandes villes ainsi qu'à la périphérie des grandes villes. Il est plutôt rare qu'on les rencontre dans les régions rurales.
Actuellement, de nombreux éléments plaident pour que la région alpine, avec son énorme potentiel de connaissances en faveur de solutions durables, puisse occuper à l'avenir une situation de premier rang dans la concurrence globale entre les régions. Dans le domaine de la technologie environnementale, des matières premières renouvelables et de l'utilisation durable des ressources, plusieurs clusters se sont déjà constitués ici avec un succès international. Ils apportent ainsi une contribution importante à une économie durable dans l'espace alpin. Les effets réels sur la durabilité dépendront en fin de compte des objectifs, des intérêts des acteurs concernés et de la réussite des projets réalisés par ces groupements. Plus la durabilité intègrera les stratégies de chaque entreprise, plus ce thème sera adopté par les réseaux d'entreprises. Les réseaux n'offrent toutefois pas de garantie globale d'une plus grande durabilité. Ils peuvent tout à fait favoriser les solutions durables de par leurs voies de communication rapides et leur grande flexibilité. Mais ils peuvent aussi entraver considérablement la mise en oeuvre de telles solutions, en raison précisément de leur ouverture et de leur absence de caractère contraignant.

Les pôles de production sont créés par le marché et il leur faut plusieurs décennies pour se développer.

Harald Payer, ÖAR Regionalberatung GmbH, Vienne

Exemples de clusters économiques régionaux

Allemagne	Bio-Tech Region München, industrie bavaroise de sous-traitance automobile, Visual Computing Cluster dans le Bade-Wurtemberg
France	District industrielle de la lunetterie du Haut Jura, Aerospace Cluster en Rhône-Alpes, cluster de biotechnologie dans la région Rhône-Alpes, cluster sport en Rhône-Alpes, Digital Entertainment Rhône-Alpes
Italie	Pôle des composants de sièges à Udine, travail de la soie à Côme, orfèvrerie à Vicenca, industrie de la céramique en Emilie Romagne, IT & Software à Bolzano, cluster du bois au Tyrol du Sud, Cluster Alpine Network du Tyrol du Sud
Autriche	Industrie automobile et de sous-traitance en Styrie, Eco World Styria, Clusterland en Haute-Autriche (automobiles, matières plastiques, meubles et construction en bois, santé, mécatronique), cluster du bois à Salzbourg, cluster construction-énergie-environnement en Basse-Autriche, Wellbeing Cluster Basse-Autriche, Automotive Cluster Vienna Region
Suisse	Plate-forme financière zurichoise, Creative Industries Zurich, pôle horloger du Jura, cluster bernois de technique médicale, cluster de production de denrées alimentaires
Slovénie	HVAC Cluster (heating, ventilation, air conditioning), cluster textile dans toute la Slovénie, cluster des fabricants de jouets, logistique de transport, fabrication d'outils, Giz Geodetskih Izvajalcev Slovenia

NENA : du projet Interreg IIIB au réseau d'entreprises dans les Alpes

Une voix commune pour le développement durable dans les Alps

Le projet Interreg III B NENA – « Network Entreprises Alps » – a démarré en mars 2006. A peine dix-huit mois plus tard, la création d'un réseau est à porter de main.

Réd. L'ambition du projet NENA est de permettre aux acteurs économiques (et en particulier aux PMEs, plus gros pourvoyeurs d'emplois dans les Alpes) de rester compétitifs tout en leurs permettant de s'impliquer davantage dans une réflexion globale sur le développement durable dans les Alpes.
Il y a dans les Alpes des entreprises et groupements d'entreprises conscients que leur responsabilité vis-à-vis de la société va au-delà de la création d'emplois ou de PIB. Ils ont la volonté de développer des produits et des modes de production qui font sens sur le plan économique, mais aussi écologique et social. Pourtant les potentiels d'innovation en matière de développement durable restent peu exploités, par défaut de main-d'œuvre, de réseau fonctionnel et de marchés ciblés, et par manque d'idées et de stratégies qui permettraient de créer des synergies au sein des différents secteurs économiques ainsi qu'entre secteurs. Pour relever ce défi et innover, ces entreprises et groupements ont besoin de soutien et d'idées.
Le projet NENA et le réseau qui doit en émerger visent justement à apporter ce soutien aux entreprises et à leurs groupements, afin de leur donner un nouvel élan et de bâtir, à travers les Alpes, un réseau de PME et d'organisations faîtières. Dans une première phase, les partenaires du projet NENA concentrent leurs actions sur les secteurs des énergies renouvelables, de l'efficience énergétique et de la filière bois. Les questions clefs auxquelles NENA s'efforce de trouver des solutions concernent la gestion de l'innovation, l'échange de savoir-faire et d'expériences, l'éducation et la formation, ou encore, l'optimisation des processus et la gestion des interfaces entre les différents maillons des filières.
Pour permettre aux PME, souvent focalisées sur le court-terme, d'intégrer une culture de l'innovation dans leur fonctionnement, les partenaires NENA développent un programme d'« assistants d'innovation », pour soutenir les entreprises.
NENA accorde également une place importante à l'échange de savoir-faire et d'expériences, ainsi qu'à l'éducation et à la formation. Cela se concrétise en particulier par un programme estival de formation pratique destiné aux apprentis charpentiers et un « Master en construction bois » qui intègre des excursions et interventions de divers partenaires NENA. D'autre part deux séminaires d'échanges entre professionnels ont eu lieu sur les thèmes de la construction bois et du financement des énergies renouvelables.

© CIPRA International

Un engagement novateur pour les intérêts sociaux et environnementaux : les partenaires du projet lors d'une réunion à Turin/I.

Dans le champ de l'énergie, NENA a permis aux partenaires d'entamer de nombreux chantiers pour promouvoir une plus grande conscience environnementale et des solutions énergétiques optimisées. Les actions régionales vont de l'utilisation de la biomasse ou du biogaz à l'amélioration de l'efficience énergétique dans les bâtiments neufs et anciens, en passant par la promotion d'un fond citoyen ECOPOWER pour le financement des énergies renouvelables.
D'autres partenaires NENA oeuvrent en faveur d'une plus grande efficacité et innovation dans la filière bois, par exemple par le biais du "Prix de la construction bois 2007" (Vorarlberg/A) qui récompense des constructions bois exceptionnelles. Une attention particulière est portée à la valorisation régionale et au concept de maison passive.
Le réseau d'entreprises dans les Alpes, qui doit voir le jour d'ici la fin du projet, est une chance privilégiée pour permettre à ce panel d'actions d'être poursuivies et développées, à d'autres d'émerger et aux coopérations naissantes de se renforcer.

Durée du projet : mars 2006 – février 2008
Budget : 2,48 Mio. Euro
Lead Partner : Entwicklungsverein Natur und Kulturerbe Vorarlberg/A
Partenaires du projet : Autonome Provinz Bozen - Innovation, Forschung, Entwicklung und Genossenschaften/I, Rhône Alpes Energie-Environnement/F, Regione Piemonte - Assessorato alle Politiche Territoriali/I, Fachhochschule Rosenheim/D, Posoški razvojni Center/SL, Energieagentur Judenburg-Knittelfeld-Murau/A, Tiroler Zukunftsstiftung/A, Innovations Transfer Zentralschweiz, ITZ /CH, CIPRA International.

Un vent de renouveau souffle sur
le 3ème Rapport sur l'état des Alpes de la CIPRA

Nous les Alpes ! Des femmes et des hommes façonnent l'avenir

Le 3ème Rapport sur l'état des Alpes est consacré à des personnes ayant choisi de prendre leur avenir en mains. A des initiatives donnant vie à l'idéal d'un développement durable. A l'un des plus grands et des plus importants espaces naturels et culturels d'Europe centrale : les Alpes.

© Christoph Pueschner/Zeitenspiegel

Réd. Le 1er et le 2ème Rapport sur l'état des Alpes de la CIPRA, parus respectivement en 1998 et 2001, sont considérés comme des ouvrages de référence sur le développement durable dans les Alpes. Le troisième tome a pour but de poursuivre dans la veine de ce succès et de s'adresser à un public encore plus large avec des reportages passionnants et des photographies très expressives en noir et blanc. La CIPRA a pu s'attacher le concours des auteurs et des photographes, maintes fois distingués, de l'agence Zeitenspiegel, qui travaille pour des médias comme « Stern », « Spiegel », « Facts » ou encore le « New York Times Magazine ».

Les bâtisseurs d'avenir sous les feux de la rampe

Aux yeux de nombreuses personnes, la montagne est synonyme de pérennité grandiose, de coutumes bien vivantes, de fraîcheur estivale et de ski. Mais les Alpes forment aussi un écosystème sensible. On connaît les menaces qui pèsent sur elles : villes et villages grignotant la campagne environnante ; versants écorchés par les infrastructures de ski ; villages abandonnés par leurs habitants ; recul des glaciers en raison du changement climatique ; colonnes de voitures sur les routes tous les week-ends. Heureusement, il existe, pour aborder ces problèmes qui ne sont pas nouveaux, des approches et des solutions novatrices et rafraîchissantes, développées par un grand nombre de passionnés, un peu partout dans les Alpes. C'est à ce renouveau que se consacre le 3ème Rapport sur l'état des Alpes. Au travers de quinze reportages, il présente dans une première partie des personnalités et des initiatives gagnant à être connues. L'éventail des thèmes reflète toute la diversité des Alpes : agriculture, espaces protégés, tourisme, transports, art et culture, politique à grande et petite échelle, artisanat régional, économie traditionnelle et moderne.

Nous faisons connaître des novateurs sociaux, qui montrent aujourd'hui déjà à quoi pourra ressembler le développement social et écologique de demain, et qui, portés par de grands idéaux, savent comment gérer une situation pas après pas.

Avec leur travail, leurs réseaux et leurs alliances, leurs idées et leurs méthodes, les progrès réalisés et leur façon de gérer les difficultés rencontrées, ces bâtisseurs d'avenir nous montrent la voie de la conciliation de l'économie et de la vie en commun dans les Alpes – en harmonie avec la nature. Le 3ème Rapport sur l'état des Alpes est donc plus qu'un livre de lecture distrayant et un ouvrage de référence où trouver des connaissances utiles. Il constitue une œuvre stimulante et une source d'inspiration qui donne envie de participer à l'avènement de changements sociaux.
La deuxième partie du rapport fournit un arrière-plan scientifique sur les « bons exemples » des reportages, approfondit les

> Un ouvrage inspirant qui donne envie de participer à l'avènement de changements sociaux.

cas particuliers et les ordonne dans un contexte. La dernière partie comprend une grande quantité de données, présentées et interprétées de manière aisément compréhensible.

« Avenir dans les Alpes » – une étude de la CIPRA qui ne reste pas lettre morte
Sur le plan scientifique, la colonne vertébrale de l'ouvrage est constituée par une étude approfondie, qui a été coordonnée par la CIPRA. Sous l'intitulé « Avenir dans les Alpes », 40 spécialistes des milieux de la recherche et de la pratique ont réuni les connaissances actuelles sur six questions d'avenir. Différents groupes de travail ont étudié la valeur ajoutée régionale, la capacité de gouvernance, le rôle des espaces protégés pour la biodiversité et le développement régional, le trafic occasionné par le tourisme, les loisirs et les « pendulaires », les nouvelles formes de prise de décisions et les conséquences engendrées par certains instruments et politiques. Les conclusions et les recommandations qui en résultent pour un développement durable sont complétées dans l'ouvrage par des interprétations, des conclusions et des revendications de la CIPRA.

Nous les Alpes !
Des femmes et des hommes façonnent l'avenir
3ème Rapport sur l'état des Alpes
CIPRA (ouvrage collectif), 304 pages, impression duplex, relié, nombreux tableaux, graphiques et photographies.
Imprimé sur papier FSC. ISBN 9-782913-492530.
CHF 45.90/ € 24.90. A paraître en novembre 2007.
Paraît aussi en allemand, en italien et en slovène.
Frais de port gratuits pour toute commande effectuée avant le 20.12.07 inclus.
En supplément vous pouvez commander le 1er et/ou le 2ème Rapport sur l'Etat des Alpes pour CHF 8.00/ € 5.00 chacun.
Carte de commande dans le prospectus figurant au centre de ce CIPRA Info. Il est également possible de commander via international@cipra.org / www.cipra.org.

© Christoph Pueschner/Zeitenspiegel

© Heinz Heiss/Zeitenspiegel

© Christoph Pueschner/Zeitenspiegel

Postcode 1

Zutreffendes durchkreuzen – Marquer ce qui convient Porre una crocette secondo il caso					
Weggezogen; Nachsendefrist abgelaufen A déménagé; Délai de réexpédition expiré Traslocato; Termine di rispedizione scaduto	Adresse ungenügend insuffisante Indirizzo insufficiente	Un–bekannt Inconnu Scono–sciuto	Nicht abgeholt Non récl. Non ritirato	Annahme verweigert Refusé Respinto	Ge–storben Décédé Deceduto

Le défi de la Semaine alpine 2008 à l'Argentière la Bessée/F

Innover [dans] les Alpes

Le Pays des Ecrins accueillera, du 11 au 14 juin 2008 la seconde édition de la Semaine Alpine, rencontres des acteurs alpins du développement durable.

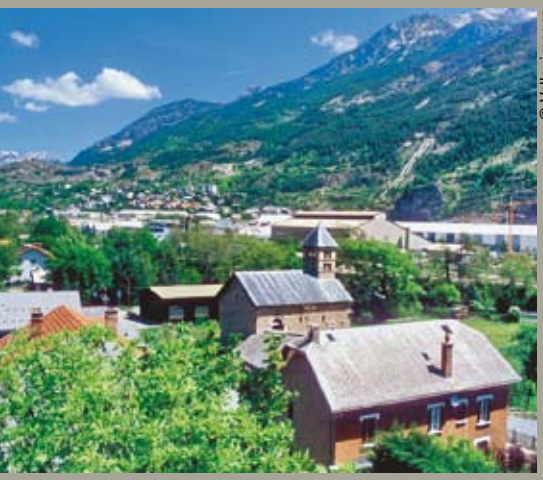

© Vallouimages

Le Pays des Ecrins est une région toute en contrastes, qui aspire à un développement axé sur la durabilité.

Réd. Inspirés par l'expérience de la première Semaine alpine de 2004 à Kranjska Gora/SL, les grands réseaux alpins (ISCAR, CIPRA, « Alliance dans les Alpes », ALPARC et le Club Arc Alpin) ont décidé de renouveler l'expérience en 2008. Cette Semaine alpine doit permettre la rencontre entre les divers groupes d'acteurs du développement durable dans les Alpes, mais aussi de produire des propositions à l'intention des pouvoirs publics, et en particulier de la Convention alpine, afin que ceux-ci engagent leurs actes en faveur d'une innovation durable dans les Alpes.

Cinq sessions, mêlant interventions et discussions, permettront d'aborder le thème « Innover [dans] les Alpes » : un cadrage général de l'innovation en lien avec les enjeux du développement durable dans les Alpes, un regard sur les innovations passées et les leçons à en tirer, puis sur les innovations en cours et enfin sur les politiques publiques nécessaires pour soutenir les innovations durables à venir.

La dernière session « locale » mettra en lumière les innovations du Pays des Ecrins (membre du « Réseau de communes Alliance dans les Alpes »), permettant d'ancrer la Semaine alpine dans le contexte local. Ce territoire illustre bien le thème de la Semaine alpine 2008. Loin d'être un ensemble de villages de montagne à l'image lissée des prospectus touristiques, le Pays des Ecrins est un territoire de contrastes, secoué à travers l'histoire par plusieurs phases d'innovation qui lui ont permis de surmonter ses handicaps et de valoriser ses atouts. Depuis une décennie le Pays des Ecrins se trouve de nouveau dans une phase de reconversion. La dynamique du développement durable est pour ce territoire une chance à ne pas manquer.

Le programme de la Semaine alpine sera complété par des excursions, expositions/forum ainsi que des évènements festifs et culturels.

MENTIONS LÉGALES

Bulletin d'information trimestriel de la CIPRA
Rédaction: CIPRA International : Gabriella Zinke (rédactrice en chef), Andreas Götz, Claire Simon, Anne-Sophie Elléouet – Autres auteurs/auteures : Martin Boesch, Odile Jacquin, Benedikt Sauer, Harald Payer – Traductions : Carlo Gubetti, Christine Weise, Denise Setton, Fabienne Juilland, Franca Elegante, Monica Zardoni, Nataša Leskovic Uršic, – Reproduction avec mention de la source – Versions francaise, italienne, allemande et slovène Tirage : 11'800 ex. – Concept graphique : Atelier Silvia Ruppen, Vaduz – Mise en page : Claudia Pfister, Mateja Pirc – Impression : Gutenberg AG, Schaan/FL

CIPRA International
Im Bretscha 22, FL–9494 Schaan
Tel. 00423 237 40 30, Fax. 00423 237 40 31
international@cipra.org, www.cipra.org

CIPRA Info est publié avec l'aide financière de la Aage V. Jensen Charity Foundation, Vaduz/FL

COMITÉS NATIONAUX

CIPRA Österreich c/o Umweltdachverband
Alser Strasse 21/5, A–1080 Wien
Tel. 0043 1 401 13 36, Fax 0043 1 401 13 50
oesterreich@cipra.org, www.cipra.org/at
CIPRA Schweiz Hohlstrasse 489, CH–8048 Zürich
Tel. 0041 44 431 27 30, Fax 0041 44 430 19 33
schweiz@cipra.org, www.cipra.org/ch
CIPRA Deutschland Heinrichgasse 8
D–87435 Kempten/Allgäu
Tel. 0049 831 52 09 501, Fax: 0049 831 18 024
Info@cipra.de, www.cipra.de
CIPRA France 5, Place Bir Hakeim, F–38000 Grenoble
Tel. 0033 476 48 17 46, Fax 0033 476 48 17 46
france@cipra.org, www.cipra.org/fr
CIPRA Liechtenstein c/o LGU
Im Bretscha 22, FL–9494 Schaan
Tel. 00423 232 52 62, Fax 00423 237 40 31
liechtenstein@cipra.org, www.cipra.org/li
CIPRA Italia c/o Pro Natura
Via Pastrengo 13, I–10128 Torino
Tel. 0039 011 54 86 26, Fax 0039 011 503 155
italia@cipra.org, www.cipra.org/it
CIPRA Slovenija Veèna pot 2, SI–1000 Ljubljana
Tel. 00386 1 200 78 00 (int. 209)
slovenija@cipra.org, www.cipra.si

REPRÉSENTATION RÉGIONALE

CIPRA Südtirol c/o Dachv. für Natur– und Umweltschutz
Kornplatz 10, I–39100 Bozen
Tel. 0039 0471 97 37 00, Fax 0039 0471 97 67 55 info@umwelt.bz.it, www.umwelt.bz.it

MEMBRE ASSOCIÉ

Nederlandse Milieu Groep Alpen (NMGA)
Keucheniushof 15, 5631 NG Eindhoven
Tel. 0031 40 281 47 84
nmga@bergsport.com, www.nmga.bergsport.com